

Recherches sociographiques



Léon DION, *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis*

Guy Bourassa

Volume 6, numéro 3, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055282ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055282ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bourassa, G. (1965). Compte rendu de [Léon DION, *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis*]. *Recherches sociographiques*, 6 (3), 327–328.
<https://doi.org/10.7202/055282ar>

COMPTES RENDUS

Léon DION, *Les groupes et le pouvoir politique aux États-Unis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1965, 157 p.

L'auteur vient de publier, à quelques mois d'intervalle, deux importants ouvrages sur le rôle des groupes dans nos régimes politiques. Nous nous attacherons ici au premier et plus général, qui nous apparaît à la fois comme une vaste synthèse et un profond effort de réflexion.

La perspective adoptée est nette. Après avoir pris acte de la multiplication récente des généralisations sur les processus et les comportements politiques, Léon Dion constate que, si on reconnaît une importance majeure aux groupes dans ces domaines, il n'existe pourtant pas présentement de théorie générale des groupes ni de classification globale. Néanmoins, ce ne sera pas le but de ce livre de proposer une telle théorie systématique. Avouant sa méfiance à l'égard du « groupisme », l'auteur se donne une tâche plus modeste : « Nous souhaitons simplement mettre en lumière le rôle des groupes dans certains domaines importants » (p. 14).

Plutôt donc que de prétendre déboucher sur un modèle rigoureux et universel d'analyse des groupes, Léon Dion veut faire ressortir « l'effet de groupe » dans les processus politiques. En identifiant, dans le cas du système américain, les voies d'accès au pouvoir politique que peuvent emprunter les groupes, les techniques qu'ils utilisent, les modalités concrètes de leur action, les objectifs qu'ils poursuivent, il nous présente ici une vue particulièrement dynamique de l'activité politique dans un système moderne.

On voit pourtant que l'analyse porte beaucoup plus loin. Nous soulignerons plus bas les multiples facettes de cet ouvrage mais indiquons tout de suite que sa lecture fait bien voir que toute théorie politique systématique à venir devra intégrer « l'effet de groupe » et que celui-ci prend des formes et revêt des nuances fort variées et complexes.

Le point de départ, le matériau brut de toute la démarche, c'est le système politique américain. Et dans celui-ci l'auteur retient deux grands centres d'intérêt. Il examine successivement la place des groupes au sein des processus électoraux, puis leur action auprès des principaux centres de décisions politiques. Marquons la vaste et solide documentation qui appuie les phases de l'analyse : le lecteur trouvera ici une source bibliographique de première qualité.

Dans une première partie, Léon Dion nous convie en bref à une réflexion sur la nature de la participation politique. Si, d'une part, les partis politiques sont des mécanismes fondamentaux dans nos démocraties, l'examen de la réalité mène à mettre en évidence leurs multiples relations avec les groupes qui modifient le caractère strictement individuel de l'adhésion partisane et posent des questions sur la valeur de la « démocratisation des partis » ; d'autre part, l'influence des groupes se voit dans l'acte même du vote qui apparaît beaucoup moins comme un choix du citoyen isolé que comme façonné

par les groupes, aussi bien dans la sélection des candidats et la formulation des programmes que dans le déroulement même des campagnes électorales.

La deuxième partie, la plus longue, met en relief l'action des groupes auprès de quatre types de centres de décisions politiques : les législateurs, le Président, les administrateurs, les juges, pour conclure sur une analyse d'ensemble du *lobbying*. À chaque niveau, les situations nous sont montrées dans leur complexité, ce qui bat en brèche bien des vues généralement acceptées et courtes. Citons, par exemple, l'important chapitre où le poids des groupes sur l'administration publique américaine fait apparaître celle-ci comme une source importante de législation aussi bien dans l'initiative des lois que dans leur application, d'où alors un contact fréquent et puissant avec de nombreuses associations. Certaines conceptions « abstraites » de l'administrateur ne résistent pas à cette étude attentive.

Que retenir d'essentiel dans une analyse aussi brève que celle-ci ? Nous dirions volontiers que l'intérêt primordial de ce livre tient à la multiplicité des avenues qu'il ouvre. Bien davantage qu'une seule étude sur les groupes de pression, Léon Dion nous amène à une réflexion aux dimensions multiples. Par le constant passage d'un angle d'approche à un autre, puis à un troisième, il oblige son lecteur à une discussion très large.

Indiquons-en trois aspects.

Au-delà des groupes eux-mêmes, Léon Dion pose d'abord le problème des idéologies et notamment celui de la validité de la conception libérale et classique de la démocratie occidentale. N'utilisons-nous point encore le plus souvent, dans nos définitions de la démocratie et des processus démocratiques, des postulats hérités du XIX^e siècle qu'ébranle vigoureusement une prise de conscience de la place réelle des groupes ?

On a vu aussi que Léon Dion soulève, tout au moins à l'arrière-plan, certaines des grandes questions posées à l'élaboration d'une théorie politique générale, par exemple le problème de la définition de concepts fondamentaux tels que celui du « pouvoir » ou encore de l'« influence ».

Enfin, le débat débouche souvent au plan de la philosophie politique elle-même. Ce n'est plus seulement une conception de la démocratie qui est mise en cause mais bien l'ensemble des valeurs et des concepts qui fondent l'activité politique selon la longue tradition occidentale : représentation, participation, intérêt public et, en définitive, la place de l'individu dans l'activité politique.

L'auteur ajoute encore à cette diversité en présentant en conclusion certains thèmes qu'il espère traiter plus longuement bientôt et qui élargissent toute sa perspective : la nature de l'opinion publique, les caractères et les fonctions de la société politique contemporaine.

Voilà donc des pages à la fois précieuses pour notre information et stimulantes pour la pensée. On n'est guère surpris, en terminant la lecture, de souhaiter poursuivre avec l'auteur la démarche qu'il nous promet et qu'il a approfondie, en partie du moins, dans son livre plus récent, *Le bill 60 et le public*,¹ qui nous paraît s'inscrire directement dans le prolongement d'une entreprise qui se veut élucidation d'un secteur précis des processus politiques et occasion de réflexion sociologique et philosophique sur le politique.

Guy BOURASSA

*Département de science politique,
Université de Montréal.*

¹ Publié par l'Institut canadien d'éducation des adultes, Montréal, 1966, 128 p.